

Communiqué de presse

Paris, le 18 septembre 2013

Le contrat dépendance *Vers l'Autonomie* labellisé « GAD Assurance Dépendance »

Crédit Agricole Assurances, leader sur le marché de la dépendance avec sa filiale Predica, annonce la labellisation "GAD Assurance Dépendance", élaborée par la Fédération Française des Sociétés d'Assurances et l'ensemble de la profession, de son contrat dépendance *Vers l'Autonomie*.



Le contrat dépendance *Vers l'Autonomie*, créé en 2012, est une assurance complète qui couvre à la fois la dépendance lourde et la dépendance partielle afin de répondre à l'ensemble des attentes de ses clients en cas de perte d'autonomie.

Une offre complète et intergénérationnelle pour protéger l'assuré et son entourage

Vers l'Autonomie, commercialisée par les conseillers des Caisses régionales du Crédit Agricole, est articulée autour de trois volets :

- le volet financier propose une rente mensuelle en complément de revenu ainsi que le versement d'un capital en cas de perte d'autonomie destiné, par exemple, à aménager le domicile de l'assuré.
- le volet assistance intergénérationnelle répond aux préoccupations de l'assuré, de ses parents, de ses enfants ou aidants et repose sur des services leur permettant de gérer plus facilement le quotidien : audit de l'habitat, aide aux démarches administratives, suivi par une assistante sociale, répit de l'aidant, aide au placement en maison de retraite sont quelques-unes des prestations d'assistance proposées.
- le site internet www.i-dependance.fr apporte des conseils sur les questions liées à l'accompagnement d'une personne dépendante. Les maladies liées à la perte d'autonomie, les aides existantes ou encore le rôle de l'aidant sont abordés à travers des paroles d'experts notamment.

Un engagement de Crédit Agricole Assurances auprès des associations d'aidants familiaux ou bénévoles

Sur cette thématique des aidants, Crédit Agricole Assurances poursuit, depuis 2010, deux actions majeures :

- un appel à projets national annuel destiné à financer des actions locales menées par des associations qui œuvrent auprès des aidants. Depuis 2010, ce sont ainsi 60 associations qui ont pu bénéficier de l'aide financière de Crédit Agricole Assurances pour une enveloppe globale de 900 000 euros, dont 21 projets pour l'édition 2013.
- un site internet www.etreaidant.com destiné aux aidants et aux associations.

A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

1er bancassureur en France, le groupe Crédit Agricole Assurances rassemble les activités d'assurance en France comme à l'international. Il réunit Predica pour l'assurance de personnes, Pacifica en assurance dommages, Caci pour l'assurance emprunteurs, les filiales à l'international, Caagis pour la gestion informatique et ses services ainsi que Spirica et LifeSide Patrimoine pour l'assurance vie patrimoniale. www.ca-assurances.com

Le groupe Crédit Agricole Assurances en chiffres (au 31/12/2012)

- 23,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 224,8 milliards d'euros d'encours gérés
- Près de 3 500 collaborateurs

A propos de Predica

Predica, filiale assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, est le 2ème assureur vie en France avec 210,4 milliards d'euros d'encours gérés en assurance vie, 16,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires à fin 2012. Predica conçoit et assure des contrats d'assurance vie, retraite, prévoyance, gestion patrimoniale et épargne salariale distribués par les Caisses régionales et le LCL auprès des particuliers, des professionnels, des agriculteurs et des entreprises.

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36

service.presse@ca-assurances.fr